

ATTESTATION DE DEPÔT – CUISSON CÉRAMIQUE

Déposant

Nom :

Contact :

.....

Nombre de pièces déposées :

.....

.....

Consignes de cuisson :

.....

Date de dépôt :

Conseils avant cuisson : Attention, une pièce encore humide peut exploser pendant la cuisson et endommager le four ou les pièces des autres utilisateurs. Assurez-vous de faire sécher vos pièces deux à trois semaines avant de nous les amener.

Tarifs

1 four complet : 30€

Pièce à l'unité : 5€/pièce

Conditions générales

Le musée Ernest Cognacq propose aux particuliers, écoles, structures associatives, travaillant l'argile, de cuire des pièces réalisées en argile, crues ou émaillées, dans un four céramique allant jusqu'à une température de 1350 C°.

Notre four est électrique à encastrement frontal de la marque Céradel. Les dimensions intérieures sont les suivantes : L.39,5 x P.38,0 x H.38,5 cm.

La prestation de cuisson se fait **sur rendez-vous**.

Le calendrier de cuisson est établi par les agents du musée en fonction des disponibilités et des nécessités de service.

Les pièces sont enfournées soit par les agents du musée, soit par le déposant sous la surveillance d'un agent du musée.

Les informations de cuisson sont fournies par le déposant ou discutées avec un agent du musée Ernest Cognacq. Il est préférable de fournir la référence de la terre et/ou de l'émail utilisé pour établir une courbe de cuisson optimale.

Les pièces pendant la cuisson peuvent se casser, se fissurer ou se déformer. Des éléments de vos pièces peuvent se séparer des unes des autres. Ces facteurs sont dus à une mauvaise utilisation de la terre, de défaut de façonnage ou encore dus à l'humidité présente dans la pièce (un manque de séchage).

Le musée Ernest Cognacq se décharge de toute responsabilité en cas de casse, de déformation ou de fissures sur les pièces.

Les agents du musée sont en mesure de refuser d'enfourner une pièce s'ils estiment qu'elle représente un risque pendant la cuisson (Pièces non sèches, mélanges de terres douteux, autres matériaux, mauvais émaillage).

En cas de détérioration du four dû aux pièces (couleurs sur les plaques réfractaires, projections dans les résistances), le déposant devra payer un tarif supplémentaire de 20€, soit le montant d'une cuisson de four complet.

Je soussigné,, déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et d'utilisation du four céramique du musée Ernest Cognacq.

Fait à Saint-Martin-de-Ré, le

Signature